L'ABEILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS---SUPPLEMENT.

Bureau---rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, 21 MAI, 1884. 57eme Annee.

Ventes pour Taxes d'Etat le Propriétés Foncières.

L'ETAT DE LA LOUISIANE vs. LES DEBITEURS DELINQUANTS DE TAXES PAROISSE D'ORLEANS, SECOND DISTRICT.

En vertu de l'autorité dont je suis revêtu par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane; je vendrai, à la porte principale de Bâtiment de la maison de Cour où siège la Cour Civile du District de la dite paroisse, dite dans le passage St. Antoine, Deuxième District de ladite ville, pendant les heures légales, pour vente judiciaire, commençant à 12 heures A. M. samedi, le 21ème jour de Juin, A. D. 1884, et à continuer chaque jour suivant, jusqu'à ce que les dites ventes aient été terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles les dites taxes sont maintenant dûes à l'Etat de la Louisiane et à la paroisse d'Orléans, afin de contribuer la collection des taxes annexées dans l'année 1881, ensemble avec les intérêts s'y rattachant, à partir du 31ème jour de décembre, 1881, au taux de 8 pour cent par an jusqu'à complet paiement et tous les frais.

Les noms des dits débiteurs délinquants, le montant des taxes dûes par chacun sur l'assessement de la dite année, et la propriété imposée à chacun, pour être offerte en vente, sont comme suit, à savoir:

ANDRY, MINEUR J. E. O.—Taxe de 1881, montant à.....$10 80

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bourbon, Hospital et Quartier, mesurant 32 pieds de face à la rue Bourbon sur une profondeur de 120 pieds, désigné comme lot No. 7 de l'Ilet No. 79.

AUSTIN, MLLE SALLIE—Taxe de 1881, montant à.....36c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Orléans, Galvez, St. Pierre et Salcédo, mesurant 31 pieds de face à la rue Orléans sur une profondeur de 114 pieds, désigné comme lot No. 1 de l'Ilet No. 404.

AUGUSTIN, GABRIEL.—Taxe de 1881, montant à.....$6 80

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Esplanade, Bayou, Broad et Dorgenois, mesurant 60 pieds de face à la rue Toulouse sur une profondeur de 110 pieds, désignés comme deux lots de 55 pieds de face à la rue Toulouse sur une profondeur de 100 pieds, désignés comme deux lots de terre No. 337.

AUGUSTIN, LEONVILLE—Taxe de 1881, montant à.....$1 80

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Johnson, Galvez, Dumaine et St. Philip, mesurant 27 pieds de face à la rue Johnson sur une profondeur de 71 pieds, désigné comme lot No. 22 de l'Ilet No. 388.

ALPUENTE, BERTHE ET HENRI—Taxe de 1881, montant à.....$36 40

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de la ville de Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bourgogne, Dauphine et St. Philip, mesurant 43 pieds de face à la rue Bourgogne sur une profondeur de 100 pieds, désigné comme lot No. 1 de l'Ilet No. 106.

ADOLPHE, C. JOE.—Taxe de 1881, montant à.....$4 20

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Dumaine, Tonti, Miro et Ste. Anne, mesurant 30 pieds de face à la rue Dumaine sur une profondeur de 120 pieds, désigné comme lot No. 13 de l'Ilet No. 280.

ABADIE, B.—Taxe de 1881, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Dumaine, Tonti, Miro et Ste. Anne, mesurant 30 pieds de face à la rue Dumaine sur une profondeur de 120 pieds, désigné comme lot No. 13 de l'Ilet No. 280.

ABADIE, B.—Taxe de 1881, montant à.....$4 20

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Dumaine, Miro, Tonti et St. Philip, mesurant 30 pieds de face à la rue Dumaine sur une profondeur de 120 pieds, désigné comme lot No. 14 de l'Ilet No. 280.

ALOA, MME FELIX M. VVE.—Taxe de 1881, montant à.....$5 40

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bourbon, Dauphine, Robertson et St. Philip, mesurant 30 pieds de face à la rue Dumaine sur une profondeur de 120 pieds, désigné comme lot No. 7 de l'Ilet No. 197.

ANNAN, ALEX. H.—Taxe de 1881, montant à.....$5 40

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Dumaine, Miro, Tonti et Ste. Anne, mesurant 30 pieds de face à la rue Dumaine sur une profondeur de 120 pieds, désigné comme lot No. 14 de l'Ilet No. 280.

ALOA, MME FELIX M. VVE.—Taxe de 1881, montant à.....$5 40

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bourbon, Dauphine, Robertson et St. Philip, mesurant 30 pieds de face à la rue Dumaine sur une profondeur de 120 pieds, désigné comme lot No. 7 de l'Ilet No. 280.

ALTMAN, J.—Taxe de 1881, montant à.....$1 20

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Orléans, St. David, St. Pierre et l'avenue Carrollton, mesurant 30 pieds de face à la rue Orléans, 127 pieds sur la rue St. David, 279 pieds sur la rue St. Pierre, égalant comme l'Ilet No. 548.

AUBARD, VALCOUR—Taxe de 1881, montant à.....$1 60

Neuf certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Tonti, Dumaine, Ste. Anne et Carrollton, mesurant 219 pieds de face à la rue Toulouse sur une profondeur de 220 pieds, désignés comme neuf lots de terre No. 305 à 312.

ARBOUNEY, P. R.—Taxe de 1881, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Orléans, Rochoblave, St. Pierre et Dorgenois, mesurant 28 pieds de face à la rue Orléans sur une profondeur de 114 pieds, désigné comme lot No. 1 de l'Ilet No. 325.

ALOA, ANTOINETTE—Taxe de 1881, montant à.....$2 80

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Ste. Anne, Orléans, Bourgogne et Rampart, mesurant 25 pieds de face à la rue Ste. Anne sur une profondeur de 90 pieds, désigné comme lot No. 2 de l'Ilet No. 162.

AZEMAR, JOS.—Taxe de 1881, montant à.....$3 40

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Hopital, Ursulines, Prieur et Johnson, mesurant 30 pieds de face à la rue Hopital sur une profondeur de 135 pieds, désigné comme lot No. 6 de l'Ilet No. 257.

AVEGNO, PHIL. ET SUC. DE J. DUPAS—Taxe de 1881, montant à.....$6 00

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Gayoso, Saleadé, St. Anne et Dumaine, désignés comme deux lots de l'Ilet No. 406.

ADER, FRANÇOIS—Taxe de 1881, montant à.....$4 80

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Dumaine, Dorgenois, Rochoblave et Ste. Anne, mesurant 30 pieds de face à la rue Dumaine sur une profondeur de 132 pieds, désigné comme lot No. 7 de l'Ilet No. 323.

AVEGNO, JR., J. N. ET P.—Taxe de 1881, montant à.....$10 80

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Toulouse, St. Louis, Dauphine et Bourgogne, mesurant 33 pieds de face à la rue Toulouse sur une profondeur de 172 pieds, désigné comme lot No. 24 de l'Ilet No. 99.

ABAT, L. ET L. F. GENERES—Taxe de 1881, montant à.....$5 28

Vingt-deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Villeré, Robertson, Bienville et Bourgogne, mesurant 33 pieds de face à la rue Toulouse sur une profondeur de 172 pieds, désigné comme lot No. 24 de l'Ilet No. 99.

ABAT, L. ET L. F. GENERES—Taxe de 1881, montant à.....$5 28

Vingt-deux certaines lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Clark, Génois, Bienville et Conti, mesurant 33 pieds de face à la rue Clark sur une profondeur de 277 pieds, désignés comme 22 lots de terre de l'Ilet No. 475.

ABAT, L. ET L. F. GENERES—Taxe de 1881, montant à.....$5 28

Vingt-deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Clark, Génois, Bienville et Conti, mesurant 300 pieds de face à la rue Clark sur 277 pieds de profondeur, désignés comme vingt-deux lots de terre de l'Ilet No. 476.

BOWLING, JOSEPH.—Taxe de 1881, montant à.....$7 20

Vingt-deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Roman, Bienville et Toulouse, mesurant 33 pieds de face à la rue Roman sur une profondeur de 277 pieds, désignés comme 22 lots de terre de l'Ilet No. 475.

BELL, VVE WILLIAM—Taxe de 1881, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Villere, Robertson, Chemin du Bayou et Ursulines, mesurant 30 pieds de face à la rue Villeré sur une profondeur de 120 pieds, désigné comme lot No. 3 de l'Ilet No. —.

BYRNE, VVE MARIE—Taxe de 1881, montant à.....$60c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues St. David, Orléans, dans l'Ilet borné par les rues St. David, Toulouse, St. Pierre et Jos. Carrollton, mesurant 30 pieds de face à la rue St. David sur une profondeur de 120 pieds, désigné comme lot No. 18 de l'Ilet No. 541.

BRYON, D. S.—Taxe de 1881, montant à.....$1 80

Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Conti, Télémaque, Genois et St. Louis; les lots Nos. 15 à 17 mesurant 94 pieds de face à la rue Conti sur une profondeur de 100 pieds; le lot Conti No. 8 mesurant 34 pieds de face à la rue Conti sur une profondeur de 100 pieds; les lots Nos. 19 et 20 mesurant 64 pieds de face à la rue Télémaque sur une profondeur de 138 pieds, désignés comme 5 lots de l'Ilet No. 462.

BRYON, D. S.—Taxe de 1881, montant à.....$64

Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues St. Louis, Télémaque, Genois et Conti, mesurant 132 pieds de face à la rue St. Louis sur une profondeur de 100 pieds, désignés comme les lots Nos. 184 de l'Ilet No. 482.

BURTON, ANDRE—Taxe de 1881, montant à.....$1 80

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bourgogne, Dauphine, Esplanade, Marais, Port, Grande Route St. Jean et Esplanade, mesurant 128 pieds de face sur 120 pieds de profondeur, désignés comme les lots Nos. 1, 4, 5 et 6 de l'Ilet No. 290.

BUDD, VVE C.—Taxe de 1881, montant à.....$12 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Esplanade, Chemin du Bayou, Quartier, Robertson et Claiborne, mesurant 30 pieds de face à la rue Esplanade sur une profondeur de 120 pieds, désigné comme lot No. 4 de l'Ilet Nos. 240 et 241.

BUCHANAN, SUC. A. M.—Taxe de 1881, montant à.....$30 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Roman, Bienville et Toulouse, mesurant 26 pieds de face à la rue Remparts sur une profondeur de 128 pieds, désigné comme le lot No. 6 de l'Ilet No. 125.

BONNECAZE, L. L. ET MARIE E. DOLIOLE—Taxe de 1881, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Villere, Robertson, Chemin du Bayou et Ursulines, mesurant 30 pieds de face à la rue Villeré sur une profondeur de 60 pieds, désigné comme lot No. 6 de l'Ilet No. 176.

BOUGERE, MME ALPHONSE—Taxe de 1881, montant à.....$27 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Villere, Conti, Rochoblave et Dorgenois, mesurant 30 pieds de face à la rue Bienville sur une profondeur de 120 pieds, formant l'encoignure du Chemin du Bayou et la rue St. Claude, désigné comme lot No. 16 de l'Ilet No. 119.

BOUNY, MME E.—Taxe de 1881, montant à.....$24 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bourbon, Dauphine, Hopital et Quartier, mesurant 32 pieds de face à la rue Bourbon sur une profondeur de 120 pieds, désigné comme lot No. 6 de l'Ilet No. 79.

BOIZE, SUC. J.—Taxe de 1881, montant à.....$1 50

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues St. Pierre, Scott, Cortès et Orléans, rue Triangulaire, désigné comme triangle 56 l'Ilet No. 511.

BOSLIN, H. ET E. KELLMAN.—Taxe de 1881, montant à.....$1 20

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Rochoblave, Conti, Chemin Carondelet et St. Pierre, mesurant 28 pieds de face à la rue Rochoblave sur une profondeur de 115 pieds, désigné comme lot No. 14 de l'Ilet No. 508.

BOSSLIN, H. ET E. KELLMAN.—Taxe de 1881, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Hopital, Chemin du Bayou, Roman et Prieur, mesurant 30 pieds de face à la rue Hopital sur une profondeur de 105 pieds, désigné comme lot No. 19 de l'Ilet No. 280.

BONSEIGNEUR, MLLE E. A.—Taxe de 1881, montant à.....$3 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Galiatin, Decatur, Hopital et Quartier, mesurant 30 pieds de face à la rue Galiatin sur 72 pieds de profondeur, désigné comme lot No. 16 de l'Ilet No. 14.

BONNET, E. L. E.—Taxe de 1882, montant à.....30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Conti, Miro et St. Louis, mesurant 27 pieds de face à la rue Conti, sur 90 pieds de profondeur, désigné comme lot No. 2 de l'Ilet No. 309.

BEHAN, MME JEAN H.—Taxe de 1881, montant à.....$1 80

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Conti, Miro et St. Louis, mesurant 27 pieds de face à la rue Conti, sur 90 pieds de profondeur, désigné comme lot No. 2 de l'Ilet No. 309.

BEHAN, MME JEAN H.—Taxe de 1881, montant à.....$4 80

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Conti, Tonti, Miro et St. Louis, mesurant 108 pieds de face à la rue Conti, sur 90 pieds de profondeur, désigné comme lot No. 3 de l'Ilet No. 309.

BELL, VVE WILLIAM—Taxe de 1881, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Dumaine, St. Philippe, Johnson et Galvez, mesurant 17 pieds 9 pouces de face à la rue Dumaine sur 103 pieds de profondeur désigné comme lot No. 3 de l'Ilet No. —.

BYRNE, VVE MARIE—Taxe de 1881, montant à.....$60c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues St. David, Orléans, dans l'Ilet borné par les rues St. David, Toulouse, St. Pierre et Jos. Carrollton, mesurant 30 pieds de face à la rue St. David sur une profondeur de 120 pieds, désigné comme lot No. 18 de l'Ilet No. 541.

BRYON, D. S.—Taxe de 1881, montant à.....$1 80

Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Conti, Télémaque, Genois et St. Louis; les lots Nos. 15 à 17 mesurant 94 pieds de face à la rue Conti sur une profondeur de 100 pieds; le lot Conti No. 8 mesurant 34 pieds de face à la rue Conti sur une profondeur de 100 pieds; les lots Nos. 19 et 20 mesurant 64 pieds de face à la rue Télémaque sur une profondeur de 138 pieds, désignés comme 5 lots de l'Ilet No. 462.

BRYON, D. S.—Taxe de 1881, montant à.....$64

Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues St. Louis, Télémaque, Genois et Conti, mesurant 132 pieds de face à la rue St. Louis sur une profondeur de 100 pieds, désignés comme les lots Nos. 184 de l'Ilet No. 482.

BURTON, ANDRE—Taxe de 1881, montant à.....$1 80

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bourgogne, Dauphine, Esplanade, Marais, Port, Grande Route St. Jean et Esplanade, mesurant 128 pieds de face sur 120 pieds de profondeur, désignés comme les lots Nos. 1, 4, 5 et 6 de l'Ilet No. 290.

BRUGNOT DR J. B.—Taxe de 1881, montant à.....$2 40

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Esplanade, Chemin du Bayou, Quartier, Robertson et Claiborne, mesurant 30 pieds de face à la rue Esplanade sur une profondeur de 120 pieds, désigné comme lot No. 4 de l'Ilet Nos. 240 et 241.

BUCHANAN, SUC. A. M.—Taxe de 1881, montant à.....$30 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Roman, Bienville et Toulouse, mesurant 26 pieds de face à la rue Remparts sur une profondeur de 128 pieds, désigné comme le lot No. 6 de l'Ilet No. 125.

BELL, VVE WILLIAM—Taxe de 1881, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Dumaine, St. Philippe, Johnson et Galvez, mesurant 17 pieds 9 pouces de face à la rue Dumaine sur 103 pieds de profondeur désigné comme lot No. 3 de l'Ilet No. —.

BLOSSMAN, MME S. J. ARTHUR THEARD—Taxe de 1881, montant à.....98c

Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Hopital, Ursulines, Prieur et Johnson, mesurant 30 pieds de face à la rue Hopital sur une profondeur de 135 pieds, désigné comme lot No. 6 de l'Ilet No. 257.

BOSHER, XAVIER—Taxe de 1881, montant à.....$7 20

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Douane, Villeré, Robertson et Bienville, mesurant 25 pieds de face à la rue Douane sur une profondeur de 125 pieds, désigné comme lot No. 19 de l'Ilet No. 186.

BOURGEAU, MME CLAIRE—Taxe de 1881, montant à.....$1 50

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Lopez, Dumaine, Bellechasse, St. Philip et Salcédo, mesurant 134 pieds de face à la rue Lopez sur une profondeur de 100 pieds, désigné comme un lot de l'Ilet No. 413.

BOURGEAU, MME CLAIRE—Taxe de 1881, montant à.....36c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Dumaine, Salcédo, Bellechasse, St. Philip et Lopez, formant l'encoignure des rues Dumaine et Salcédo, mesurant 19 pieds de face à la rue Dumaine sur une profondeur de 93 pieds, désigné comme un lot de l'Ilet No. 413.

BILLAUD, LOUIS ANDRE—Taxe de 1881, montant à.....$1 80

Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Ursulines, St. Jean, St. Philip, Rendon et l'Avenue Hagan, mesurant 92 pieds de face à larue Ursulines, sur 100 pieds de profondeur, désignés comme lots Nos. 16, 17 et 18 de l'Ilet No. 448.

BEHAN, MME JEAN H.—Taxe de 1881, montant à.....$1 80

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Conti, Tonti, Miro et St. Louis, mesurant 27 pieds de face à la rue Conti, sur 90 pieds de profondeur, désigné comme lot No. 2 de l'Ilet No. 309.

BEHAN, MME JEAN H.—Taxe de 1881, montant à.....$4 80

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Conti, Tonti, Miro et St. Louis, mesurant 108 pieds de face à la rue Conti sur une profondeur de 90 pieds, désigné comme lot No. 3 de l'Ilet No. 309, formant l'encoignure des rues Conti et Tonti.

BLANC, SUC. EVARISTE —Taxe de 1881, montant à.....$36 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par l'Avenue Hagan, rive droite du Bayou St. Jean, le Chemin du Bayou et la rue Esplanade, mesurant 272 pieds de face sur une profondeur de 600 pieds, désigné comme un lot de l'Ilet Nos. 434 et 439.

BARTHELEMY, P.—Taxe de 1881, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Villeré, Robertson, Chemin du Bayou et Ursulines, mesurant 30 pieds de face à la rue Villeré sur une profondeur de 60 pieds, désigné comme lot No. 5 de l'Ilet No. 176.

BLANC, MME E.—Taxe de 1881, montant à.....$4 80

Sept certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues St. Patrick et Toulouse, mesurant 91 pieds de face à la rue St. Pierre sur une profondeur de 127 pieds, désignés comme les Nos. 4 à 10 de l'Ilet No. 497.

BLANC, JAS. A.—Taxe de 1881, montant à.....$1 80

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bayou St. Jean, Genois, St. Philip et Dumaine, mesurant 63 pieds de face sur 150 pieds de profondeur, désigné comme lot No. 1 de l'Ilet No. 469.

BLANC, SAM'L P.—Taxe de 1881, montant à.....$7 20

Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bayou St. Jean, Genois, St. Philip et Dumaine, mesurant 132 pieds de face à la rue St. Louis sur une profondeur de 100 pieds, désignés comme les lots Nos. 184 de l'Ilet No. 482.

BLANC, SAM'L P.—Taxe de 1881, montant à.....$7 20

Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bayou St. Jean, St. Philip, Rendon et l'Avenue Hagan, mesurant 92 pieds de face à larue Ursulines, sur 100 pieds de profondeur, désignés comme lots Nos. 16, 17 et 18 de l'Ilet No. 448.

BEHRENS, VVE CHAS. F.—Taxe de 1881, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Galiatin, Decatur, Hopital et Quartier, mesurant 30 pieds de face à la rue Galiatin sur 72 pieds de profondeur, désigné comme lot No. 16 de l'Ilet No. 14.

BEHRELLE, S.—Taxe de 1881, montant à.....$2 40

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Lopez, Salcédo, Dumaine et Ste. Anne, mesurant 21 pieds de face à la rue Lopez sur une profondeur de 101 pieds, désigné comme lot No. 3 de l'Ilet No. 414.

BERHEL, MLLE S.—Taxe de 1881, montant à.....$3 00

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Conti, Tonti, Miro et St. Louis, mesurant 27 pieds de face à la rue Conti sur une profondeur de 90 pieds, désigné comme lot No. 2 de l'Ilet No. 309, formant l'encoignure des rues Conti et Tonti.

BLANC, SUC. EVARISTE —Taxe de 1881, montant à.....$36 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans la second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bienville, Conti, Rochoblave et Dorgenois, mesurant 30 pieds de face à la rue Bienville sur 120 pieds de profondeur, désigné comme lot No. 9 de l'Ilet No. 239.

BEHAN, MME JEAN H.—Taxe de 1881, montant à.....$2 10

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Conti, Miro et St. Louis, mesurant 28 pieds de face à la rue Conti sur une profondeur de 81 pieds, désigné comme lot No. 29 de l'Ilet No. 309.

BILLGERY, JOSEPH.—Taxe de 1881, montant à.....$7 20

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Villeré, Robertson, Bienville et Douane, mesurant 30 pieds de face à la rue Villeré sur 64 pieds de profondeur, désigné comme lot No. 5 de l'Ilet No. 186.

BILLGERY, JOSEPH—Taxe de 1881, montant à.....$12 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bienville, Dorgenois, St. Louis et Rochoblave; à savoir; le lot No. 1 formé l'encoignure des rues Dorgenois et St. Louis, mesurant 30 pieds de face à la rue Dorgenois sur 100 pieds de profondeur; les lots Nos. 2 à 5 mesurant 120 pieds de face à la rue St. Louis sur 100 pieds de profondeur; les lots Nos. 6 et 7 mesurant 60 pieds de face à la rue Dorgenois sur 150 pieds de profondeur; les lots Nos. 8 à 12 mesurant 150 pieds de face à la rue Dorgenois sur 100 pieds de profondeur; le lot No. 13 mesure 12 pieds par 60 de face à la rue Dorgenois sur 122 pieds de profondeur, formant un triangle; le lot No. 14 mesure 30 pieds de face à la rue St. Louis sur 133 pieds de profondeur; le lot No. 15 mesure 30 pieds de face à la rue St. Louis sur 129 pieds de profondeur; le lot No. 16 mesure 44 pieds de face à la rue St. Louis sur 130 pieds de profondeur; désignés comme lots Nos. 1 à 16 de l'Ilet No. 239.

BRIGNON, FRANÇOIS—Taxe de 1881, montant à.....$12 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Chartres, Conti et St. Philippe, mesurant 30 pieds de face à la rue Chartres sur une profondeur de 76 pieds, désigné comme lot No. 3 de l'Ilet No. 48.

BANQUE DES CITOYENS DE LA LOUISIANE—Taxe de 1881 montant à.....$15 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues St. Louis, Toulouse, Royale et Bourbon, mesurant 31 pieds de face à la rue St. Louis sur une profondeur de 111 pieds, désigné comme lot No. 62.

BARBE, VVE JEAN—Taxe de 1881, montant à.....$1 20

Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Conti, Cortès, Télémaque et Bienville, formant l'encoignure des rues Conti et Cortès, mesurant 172 pieds face à la rue Conti sur une profondeur de 101 pieds, désignés comme lots Nos. 1 à 5 de l'Ilet No. 509.

BLANC, SAM'L P.—Taxe de 1881, montant à.....$4 80

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Conti, Chemin Carondelet, Roman et Prieur, mesurant 30 pieds de face à la rue Bienville sur une profondeur de 120 pieds, désigné comme lot No. 9 de l'Ilet No. 239.

BEHAN, MME JEAN H.—Taxe de 1881, montant à.....$2 10

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Conti, Miro et St. Louis, mesurant 28 pieds de face à la rue Conti sur une profondeur de 81 pieds, désigné comme lot No. 29 de l'Ilet No. 309.

BILLGERY, JOSEPH.—Taxe de 1881, montant à.....$7 20

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Villeré, Robertson, Bienville et Douane, mesurant 30 pieds de face à la rue Villeré sur 64 pieds de profondeur, désigné comme lot No. 5 de l'Ilet No. 186.

BILLGERY, JOSEPH—Taxe de 1881, montant à.....$12 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bienville, Dorgenois, St. Louis et Rochoblave; à savoir; le lot No. 1 formé l'encoignure des rues Dorgenois et St. Louis, mesurant 30 pieds de face à la rue Dorgenois sur 100 pieds de profondeur; les lots Nos. 2 à 5 mesurant 120 pieds de face à la rue St. Louis sur 100 pieds de profondeur; les lots Nos. 6 et 7 mesurant 60 pieds de face à la rue Dorgenois sur 150 pieds de profondeur; les lots Nos. 8 à 12 mesurant 150 pieds de face à la rue Dorgenois sur 100 pieds de profondeur; le lot No. 13 mesure 12 pieds par 60 de face à la rue Dorgenois sur 122 pieds de profondeur, formant un triangle; le lot No. 14 mesure 30 pieds de face à la rue St. Louis sur 133 pieds de profondeur; le lot No. 15 mesure 30 pieds de face à la rue St. Louis sur 129 pieds de profondeur; le lot No. 16 mesure 44 pieds de face à la rue St. Louis sur 130 pieds de profondeur; désignés comme lots Nos. 1 à 16 de l'Ilet No. 239.

BAILEY, N. E.—Taxe de 1881, montant à.....$1 80

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Conti, Rochoblave, Tonti et St. Louis, mesurant 45 pieds de face à la rue Conti sur 100 pieds de